|  |  |
| --- | --- |
| **Inspection** **éducation nationale****circonscription Versailles****logo 09** | **Nom et adresse de l’Ecole****Ecole JJ THARAUD****29 rue Saint Louis****78 000 VERSAILLES**  |
| Procès Verbal de la Réunion du Conseil d’Ecole n°1en date du 05 NOVEMBRE 2019 |
| **Education Nationale**PrésentsDirecteur LERSTEAU Arnaudenseignant M. LERSTEAU, Mme SARKISSIAN, Mme [Kaval-Rolland](http://www.ec-tharaud-versailles.ac-versailles.fr/-CPB-M-Kaval-Rolland-228-.html), Mme FLORENTIN, Mme MONTCHARMONT, Mme SAKO, Mme CHAMINADE, Mme DENOS, Mme BERTRAND, Mme GIOUXabsents excusés : Mme ROUCHER….absents excusés :Inspectrice de l’E.N. :E. SEVELY  | **D.D.E.N.** | **Parents d’élèves**PrésentsReprésentants des parents indépendants : M. Gilles ROLAND, Mme Flore BOUTAN, Mme Marion GOLDSCHEIDER, Mme Marion TARTOUE, Mme Virginie BOULOGNE, Stéphanie JARRYReprésentants des parents PEEP : Mme Nathalie GANDOLFO, Mme Pénélope LANGLOISabsents excusés : M TISKYEH, Mme COURTOIS  | **Commune**Présents Périscolaire : Mme Séverine ROUMIER (coordinatrice du secteur 2 : Saint Louis, Satory, Chantier), Nadège RICHIER (Responsable périscolaire)M. Philippe PAIN, président du Conseil de quartier de Saint-Louisabsents excusés |

Désignation du secrétaire de séance : Mme Marion GOLDSCHEIDER

L’année prochaine, les élections de parents d’élèves se feront par correspondance uniquement. Cela sera entériné lors du dernier conseil de l’année.

1. **LES EFFECTIFS**

Effectifs de l’école : à ce jour, 242 élèves répartis dans 10 classes (pour mémoire, 255 élèves en 2018/2019).

Se pose la question du maintien de 10 classes l’an prochain compte tenu de l’effectif en baisse. Deux classes par niveau sont les conditions optimales. JJ Tharaud est dans la fourchette basse du nombre moyen d’enfant par classe.

Effectif en périscolaire :

Accueil du matin (7H30-8H20) : ~25 enfants

Midi ~ 220-235 enfants

Etude (16H30-18H) ~75-80 enfants

Accueil du soir (18H-18H30) ~ 25 enfants

1. **LES ACTIVITES PROPOSEES LORS DE LA PAUSE MERIDIENNE**

Lors de la pause méridienne, des ateliers sont proposés par la mairie, soit par un éducateur disposant d’un brevet d’état (BE), soit par les animateurs eux-mêmes.

Les brevets d’état proposent les activités suivantes :

* **Théâtre le jeudi** jusqu’en décembre
* **Sarbacane le mardi**
* **Boxe le mardi**. L’objectif est d’apprendre le respect et maitriser son impulsivité. Activité proposée aux CM1-CM2, qui sera ultérieurement proposée aux CP-CE1 puis aux CE2. Se fait par série de 3 séances.

Un animateur brevet d’état (BE) prend 16 enfants.

Les animateurs proposent les activités suivantes :

**Lundi : foot salle** **et cirque** (assiette, ruban, diabolo, cerceau)

**Mardi : activités manuelles et théâtre**

**Jeudi : be’ding bedingue + jeu de société à partir de la semaine du 5 novembre + yoga (mai-juin)**

**Vendredi : danse**

CE1 : initiation aux 1er secours (à partir de décembre) en 2 séances. Les élèves doivent participer aux 2 séances pour avoir le diplôme.

L’étude est encadrée pour moitié par les enseignants et pour moitié par les animateurs.

**Taux d’encadrement :**

1 animateur pour 25 enfants en élémentaire. Ce taux n’est pas règlementé.

Taux d’encadrement le mercredi : 1 pour 14 enfants

**Question des parents d’élèves : quelle est la procédure lors d’un accident dans l’école ? Il semblerait que des parents aient récupéré des enfants blessés sans avoir été prévenu en amont.**

Réponse de M. Lersteau : les parents sont systématiquement appelés. En fonction de la gravité, le SAMU est appelé. Si choc sur la tête, un mot est écrit dans le cahier de liaison.

**Il est demandé aux parents de sensibiliser leurs enfants sur le fait de bien prévenir l’enseignant s’il s’est fait mal.**

Possibilité pour des parents de venir déjeuner sur le temps du midi. Faire un mail à séverine.roumier@versailles.fr, olivier.lechelle@versailles.fr

Réponse sous une semaine.

Deux parents peuvent venir manger lors la journée qui sera suggérée.

1. **VOTE REGLEMENT INTERIEUR DE L’ECOLE+ CHARTE DE LA LAICITE**

Pas de changement par rapport à l’année dernière si ce n’est le point sur le harcèlement (article 5.8).

Le règlement intérieur a été validé à l’unanimité.

Méthode PIKAS à appliquer par les enseignants en cas de suspicion d’une situation de harcèlement : recueillir le témoignage de l’élève victime, s’entretenir avec l’auteur présumé, décider des mesures de protection et/ou de sanctions, suivre la mise en œuvre. Les entretiens se font également avec les parents des enfants concernés.

Le sujet du harcèlement sera abordé avec les CM2.

Il a toujours été dit aux élèves que s’il y a un problème il faut en parler à l’enseignant.

Pas de soucis majeurs de comportement depuis le début de l’année dans l’école. Néanmoins, des problèmes de comportement en CP ont été notés.

Divers :

* Les vêtements oubliés sont nombreux : il est rappelé que les parents doivent étiqueter à leur nom les vêtements de leurs enfants.
* Objets autorisés : stringzs (ficelles de couleur permettant de réaliser des figures géométriques), billes (10 maximum en début de journée).
1. **EVALUATIONS NATIONALES**

Les évaluations nationales en CP et CE1 ont été menées. Les résultats sont bons au niveau national ainsi qu’au niveau de l’école.

Des réunions sont prévues avec l’école maternelle Comtesse de Ségur pour voir comment améliorer les résultats sur les résolutions de problèmes en mathématiques.

Réunion prévue également avec le collège de Pierre de Nolhac suite aux évaluations de 6ème.

1. **MAIRIE : travaux (Monsieur PAIN)**

Le sol du gymnase a été changé. Le portail d’entrée est réparé. Arrivée de nouveaux bacs pour le mur végétalisé.

Mais des demandes restent à traiter :

* Peinture écaillée d’un grand nombre de radiateurs en fonte : M. Pain relance la mairie.
* Demande d’un nouveau diagnostic amiante : M. Pain relance la mairie.
* DSI : délai beaucoup trop long (plus d’un mois pour changer une ampoule !) pour le remplacement des lampes des vidéoprojecteurs interactifs (VPI) par la société Manuthan. Les enseignants, qui ont préparé l’intégralité de leur cours sur le tableau, se retrouvent dans l’impossibilité de travailler dans des conditions satisfaisantes. De plus, la société ne prévient pas lorsqu’elle intervient.
* Demande récurrente de réparation de plusieurs stores qui ne fonctionnent pas
* Demande de rangements adaptés pour le local de matériel de sport : non budgété pour le moment
* Demande de poubelle bleue pour les 10 classes
* Larges flaques pendant les pluies dans la cours près du petit hall : sol à faire réparer
* Plan canicule: aucun équipement prévu, la mairie demandant simplement à l’école de faire remonter les incidents éventuels. La sécurité et la possibilité de travailler dans des conditions satisfaisantes pour les élèves et enseignants pendant les canicules n’est pas assurée.

Il serait souhaitable d’engager de lourds travaux de rénovation de l’isolation thermique du bâtiment. Arguments pour que l’école soit prioritaire :

* Orientation plein Sud,
* Arbres pas assez masquant
* Vieux bâtiment non isolé
* Pas de pièce fraiche.

A minima : avoir des points d’eau dans chaque pièce, ventilateur, changer le revêtement de la cour de récréation, fourniture de brumisateurs.

**Idées des enfants**

* Revêtement synthétique car la cour est très rugueuse
* Robinet automatique dans les toilettes pour économiser l’eau. Et réduire le débit des robinets
* Les robinets et les miroirs des toilettes des enfants sont trop hauts

Question concernant la propreté des toilettes :

Il s’avère que la gestion du nettoyage est compliquée. Une dame de service passe à 15H. Les dames de service terminent à 15H. Or, des enfants peuvent être malades après.

A priori, le contrat actuel passé par la mairie ne permet d’avoir quelqu’un jusqu’à 18H30.

**QUESTION DES ENSEIGNANTS ET PARENTS D’ELEVES AU REPRESENTANT DE LA MAIRIE** : Y a -t-il une possibilité de revoir la rotation des dames d’entretien afin d’avoir une couverture jusqu’à 18H30 ?

1. **Projets circonscriptions - projets sur l’année**

 **Projet d’école : Année 4**

**3 axes prioritaires** : développer la maitrise de la langue orale, améliorer les compétences sociales et civiques, améliorer le climat scolaire et promouvoir l’école de la bienveillance

 **APC – Activités Pédagogiques Complémentaires**

Mardi et jeudi 11h35-12h20 – Annexe Projet d’école : renforcement des compétences en lecture, maitrise de la langue (priorités nationales) et mathématiques.

 **PPMS : Exercice 3 octobre : alerte intrusion.**

 **Projets circonscription- projets sur l’année**

* Toutes les classes **«** Ecole et Cinéma » cycle 2 : Peau d’Ane le 18/10/19, Le Chant de la mer, Jason et les Argonautes à venir.
* Cycle 3 : Max et Les Maximonstres, Où est la maison de son ami ? Ma vie de courgette.
* Eco jardinage pour les cp ce1 : le mardi après-midi (2 classes) en alternance pour les CP-CE1 parcelle de 30m2 pour l’école JJ Tharaud (derrière la grille du potager du roi) - Eco jardinage
* (2ce2) APER piétons, participation aux Eurêkades mathématiques

Quelques éléments supplémentaires :

* Développer la maitrise de la langue orale : CM1 et CM2 vont participer au projet TCAP (= un tournoi d’éloquence). Tournoi interne à l’école sera organisé. Puis l’idée est d’externaliser le tournoi avec les écoles du quartier et/ou avec le collège de Nolhac.
* Les autres activités vont perdurer.
* Bilan prévu à la fin de l’année
* Autres projets, sorties 1er trimestre
* Piscine : 10 séances cpb et ce1b à partir du 01/10 jusqu’au 17/12– 2 cm2 à partir du 06/01 jusqu’au 27 mars.
* ce1B cpB : sortie au bois Saint Martin.
* Ce1B : visite de l’exposition « Les hôtes » à la Maraîchalerie
* Ce1B : Musée Lambinet le 10/10/19
* cm1B, cm2A, cm2B : visite de l’exposition : « Les années vingt à Versailles »
* cm2A : visite du théâtre Montansier en Septembre
* cm2b : visite des archives départementales des Yvelines le 15 Novembre.
* cm1B : semaine du patrimoine au château de Versailles : 16/09 : Visite jeu Mascarade.
* cm2B : participation à cérémonie du 11 novembre à Versailles.

Labellisation de l’école au niveau 3 E3D. Actions à lancer sur l’environnement. Chaque classe va donner une idée d’action.

**La problématique concernant les retards récurrents des chauffeurs de bus qui doivent transporter les élèves à la piscine a été remontée par les enseignants et les représentants des parents d’élèves.** Les chauffeurs semblent moins expérimentés. Possible surcharge de travail pour les chauffeurs. Ils n’arrivent pas à tenir les horaires, au détriment des élèves. De plus, le planning bus révisé est insatisfaisant, car imposant un délai maximum de 15 minutes entre quitter le bassin et monter dans le bus.

**ACTION DEMANDEE A LA MAIRIE** : amélioration demandée pour la gestion du transport, tant en terme de ponctualité que de planning.

Films : tous les films sont travaillés avant et après le visionnage, permettant ainsi aux élèves de survoler des thématiques parfois sensibles. Ils sont validés par l’éducation nationale.

1. **SOIREE PRIVEE AVEC LES FAMILLES DE L’ECOLE AU THEATRE MONTANSIER**

440 places vendues pour la soirée privée au théâtre Montansier.

A l’unanimité des parents d’élèves : projet à continuer.

1. **SPECTACLE DE FIN D’ANNEE A L’ECOLE LE MARDI 3 DECEMBRE 2019**

2 représentations pour les élèves de l’école.

1. **KERMESSE : 19 JUIN 2020**

Si elle a lieu, ce sera du bénévolat de la part de l’équipe enseignante. La kermesse ne fait plus partie du temps de travail des enseignants suite à une décision du département.

1. **QUESTION DES PARENTS :**
* **Classe découverte :** pourquoi n’y a t-il pas de classe découverte ?

Pas de financement de la mairie. Pas plus de 75€/jour/enfant peuvent être demandés aux parents. Or, une classe découverte coute beaucoup plus que 75€/jour/enfant. Par ailleurs, il est peu confortable pour les enseignants de devoir gérer de fortes sommes d’argent.

* **Cantine scolaire :** les avis concernant la qualité de la restauration scolaire sont mitigés. Par ailleurs, des enfants auraient faim (quasi 50% dans une classe de CP). 1 repas végétarien par semaine. Possibilité de tester. (cf. beaucoup plus haut dans le compte rendu)
* **Devoirs durant les vacances :** certains parents regrettent qu’il y ait beaucoup de devoirs pendant les vacances.

 **PROCHAIN CONSEIL D’ECOLE : 20 MARS 2020**

Signature Secrétaire de Séance : Signature Président Conseil d’Ecole :

Mme Marion GOLDSCHEIDER M Arnaud LERSTEAU